

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 16 décembre 2024

Salon de la chancellerie, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

Présences :

Jennifer Bélanger (Arts visuels)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
Chantal Bourassa (Travail social)
Corina Crainic (rep. unité II)
Norma Doiron (Secteur langue et rep. prof., Arts)
Hesam Esfahani (Sociologie et criminologie)
Guillaume Fortin (Géographie)
Karine Gauvin (Études françaises)
Thomas Hodd (Anglais)
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)
Cynthia Létourneau (secrétaire)

Michel Mallet (Traduction et langues)
Joëlle Martin (Info.-comm.)
Jean-François Thibault (doyen)
Josianne Melanson (rep. étud., Arts)
Dominique Thomassin (resp. des suivis aux programmes)
Mathieu Wade (rep. prof., Sc. soc.)

Absences motivées :

Roger Lord (Musique)
Ibrahim Ouattara (Philosophie)
Katia Talbot (Art dramatique)
Christophe Traisnel (HEP)
Elisabetta Vera Boni (rep. étud., Sc. soc.)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 16 décembre 2024

Le doyen souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de la FASS et leur demande si des points devraient être ajoutés à l'ordre du jour.

Thomas Hodd propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Michel Mallet, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2024

Le doyen vérifie si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications.

Chantal Bourassa propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Hesam Esfahani, puis mise aux voix, la proposition est approuvée à l'unanimité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2024

5.1. [Département de sociologie et de criminologie] Le vice-doyen indique que l'autoévaluation du B. Sc. soc. (majeure en criminologie) du Département de sociologie et de criminologie a été acheminée au vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales le 21 novembre.

5.2. [Département de sociologie et de criminologie] Le vice-doyen ajoute que l'autoévaluation du B. Sc. soc. (majeure en sociologie) du Département de sociologie et de criminologie a également été acheminée au vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales le 21 novembre.

7. [Renouvellement du statut de chercheuse associée au Département d'études françaises] Le doyen mentionne que la demande de renouvellement de Corina Crainic a été transmise à la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR).

8. [Prix Vo-Van] Le doyen ajoute que la candidature de la thèse de maîtrise ès arts (travail social) de Renise Robichaud a été soumise à la FESR comme candidature au Prix Vo-Van. Le comité de sélection de la FESR en a reçu quatre.

9.1. [Fermeture des portes (Arts/Beaux-arts)] Le doyen indique qu'on maintiendra la fermeture des portes de l'édifice jusqu'en janvier, et peut-être même jusqu'en février. On évalue actuellement des mesures antivol pour l'entreposage des instruments de musique.

9.2. [Demande de budget spécial] Le doyen rappelle aux membres de respecter l'échéance (20 janvier 2025) s'ils ont des demandes budgétaires à soumettre.

9.7. [Chaire interne de la Planification stratégique] Le doyen donne des précisions sur la répartition des chaires dans le temps et au sein de l'Université de Moncton. Contrairement à ce que plusieurs avaient compris, deux ou trois chaires seront vraisemblablement déployées en juillet prochain, les autres le seraient en juillet 2026. Il encourage les membres à en discuter avec leurs collègues et à envisager des projets, mais souligne néanmoins que la Faculté est bien dotée en matière de chaires de recherche par rapport à d'autres facultés.

4. Affaires étudiantes

Josianne Melanson, en remplacement d'Amélie Gautreau, résume les initiatives entreprises par l'Association étudiante des arts du Centre universitaire de Moncton (AÉACUM) au cours des dernières semaines. À cet effet, l'Association a organisé des consultations après de tous les conseils étudiants. Aucune plainte n'a été soulevée. Les vols en musique représentent cependant une préoccupation importante.

Elle informe les membres qu'on s'affaire à organiser le banquet annuel de la FASS et qu'il a été repoussé au samedi 22 mars 2025.

En l'absence de Elisabetta Vera Boni, rien n'est signalé du côté des sciences sociales.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

5.1. Département d'études françaises

5.1.1. Rapport de suivi final (CAQ) | Programmes en études françaises (tous les cycles)

Karine Gauvin relève des éléments du rapport de suivi et précise qu'on présentera le dossier complet d'ici le mois de mai.

Karine Gauvin propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Département d'art dramatique

5.2.1. Rapport de suivi final (CAQ) | Programme d'art dramatique

En l'absence de Katia Talbot, le vice-doyen explique que le travail est en cours et précise que l'échéance pour soumettre les modifications proposées au programme de B.A.D. est le 31 mai.

Matthieu LeBlanc propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Michel Mallet, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3. École de travail social

5.3.1. Rapport de suivi final (CAQ) | Programmes en travail social (1^{er} et 2^e cycles)

Chantal Bourassa résume les deux principaux changements aux programmes en travail social. Le programme de baccalauréat comptera de nouveaux cours de même que des cours actualisés, et s'échelonnent sur quatre ans au lieu de cinq. La maîtrise professionnelle, qui sera en vigueur en septembre 2025, a récemment été approuvée par la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes (CESPM).

On rappelle que les programmes de l'École de travail social doivent répondre aux exigences de l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS) et de la CESPM [www.cespm.ca].

Chantal Bourassa propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Hesam Esfahani, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivis des diverses instances (RDD/CPR/CAQ/CDR/CPS/CDP/SCDP/Sénat)

Le vice-doyen n'a pour sa part aucune information à transmettre aux membres.

Comme le Sénat s'est réuni le 29 novembre, le doyen assure quelques suivis auprès des membres.

Le projet des chaires internes a été approuvé et le budget sera réparti sur quelques années.

Le projet du Centre d'excellence réseau en pédagogie universitaire et sur la créativité et l'engagement a également été adopté. Ce Centre, qui remplacera le Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE), sera opérationnel à partir du mois de mai.

Le Sénat a adopté les modifications du règlement sur la fraude, en incluant l'intelligence artificielle (IA), et ce, pour tous les cycles.

La présentation du baccalauréat en environnement et en géographie a été reportée en février.

7. Professeure associée | Nomination d'Anne-Marie Nolet (Département de sociologie et de criminologie)

Hesam Esfahani présente le dossier de la chercheuse en soulignant ses forces. Le Département souhaite qu'elle assume la codirection de la thèse d'un étudiant à la maîtrise en sciences sociales.

Hesam Esfahani propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Mathieu Wade, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le doyen rappelle qu'il faut présenter ce type de demande à l'avance.

8. Prix d'excellence en recherche ou en création étudiante (1^{er} cycle et cycles supérieurs)

Le doyen donne des précisions sur la proposition de création de deux prix d'excellence en recherche ou en création étudiante. Les membres ont d'ailleurs reçu une note de service à ce sujet le 16 décembre 2024.

Les membres discutent des critères de ces prix, notamment des dates d'échéance, de la qualité du travail, du nombre de crédits complétés, etc.

Il reste quelques éléments à préciser, mais on souhaite attribuer ces prix à partir de l'automne prochain. Le doyen s'engage à faire les suivis nécessaires.

Jean-François Thibault propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Mathieu Wade, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Informations

9.1. Budget facultaire 2025-2026

Le doyen rappelle aux membres de soumettre leurs besoins sous forme de tableau et d'y inclure une justification concise. Contrairement à ce qui avait été suggéré lors du précédent Conseil, l'échéance à respecter est le 15 janvier 2025, car le doyen doit lui-même déposer ses propositions le 22 janvier.

9.2. Modalités de prestation des cours : rappel aux membres du corps professoral

Le vice-doyen insiste sur le règlement sur l'assiduité en rappelant qu'il est interdit d'assister à distance à un cours offert en présentiel. Il est obligatoire de respecter la modalité de prestation des cours. Il invite les membres à transmettre ce message important au personnel enseignant de leur unité.

9.3. Assignation des locaux pour les cours (H. Esfahani)

Hesam Esfahani remet en question la répartition des locaux pour les cours. Il souhaiterait qu'on vérifie l'hypothèse selon laquelle plusieurs cours de la Faculté des arts et des sciences sociales sont assignés dans d'autres édifices que les siens.

On rappelle que le choix des locaux est déterminé par un logiciel pour maximiser les espaces disponibles selon le ratio et la trame horaire.

Le vice-doyen attend une réponse du registrariat à ce sujet.

10. Clôture de la séance

La séance se clôture à 14 h 54.

Cynthia Létourneau, secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc